les lessages des nouveaux élus qui, lors d'une élection sénatoriale, nommeraient des candidats allant augmenter le nombre de ceux qui rejetés du Sénat, leur ouvrirée, notamment la loi Rovier-Lapierre. Que la Croix continue sa polémique, la Ligue Républicaine développe plus puissante et se moquera de ces vacrasmes et de ses traits.....
taux.

Le Mouvement gréviste

Grève de Tisserands à La Madeleine

Les ouvriers du tissage mécanique de Mme veuve Adolphe Boniface, dont les magasins sont rue de Paris, 291, viennent de se mettre en grève au hameau de Berkem, à La Madeleine, pour les causes suivantes :

Le 5 mai, Mme Boniface a informé ses ouvriers qu'un nouveau tarif serait appliqué à certaines articles à partir du 16 mai. Cela entraînerait une diminution de 10 0/0 sur les salaires d'élevant, d'après les ouvriers à 8 fr. 50 au maximum et atteignait une quarantaine d'ouvriers.

Vendredi soir, la situation fut examinée par le citoyen Lambert, trésorier du syndicat de l'industrie textile et samedi il était reçu, très convenablement, par Mme Boniface et son fils, qui lui prétendirent que le salaire actuel s'élevant d'environ 5 fr. et ne serait, par conséquent, réduit qu'à 4 fr. 50.

Les ouvriers contestent ce dire.

Une nouvelle réunion fut donc tenue lundi soir, puis mardi. Dans cette dernière, il fut décidé, à l'unanimité et après un vote à bulletin secret, que le travail ne serait pas repris. De plus, la grève se généraliserait ; car les ouvriers non atteints par le nouveau tarif font cause commune avec leurs camarades d'atelier.

* * *

Hier soir, à sept heures, une nouvelle réunion a eu lieu au trou de La Madeleine, à l'estaminet « St-Vital », rue de Berkem. Cent personnes environ, y comprie les 40 grévistes y assistaient. Une délégation, qui s'était rendu le matin chez Mme Boniface, a rendu compte de l'entrevue qu'elle a eu avec cette dernière. Les délégués, au nombre de 6, ont demandé la reprise de l'ancien tarif.

Mme Boniface répondu qu'elle ne pouvait pas leur accorder cette reprise, parce qu'il fallait baisser le prix des articles pour les écouler, à cause de la concurrence étrangère. Cependant, les ouvriers, auront à l'avenir du meilleur fil. Après lui avoir fait remarquer que, dans les autres ateliers, l'ouvrier gagne sur les mêmes articles 30 et 35 centimes au mètre au lieu des 20 de l'ancien tarif et des 26 du nouveau, les délégués se retirèrent.

Après cette explication, la grève est votée à l'unanimité et les autres ouvriers promettent aux grévistes leur concours pécunier.

On décide ensuite que vendredi matin une nouvelle délégation se rendra chez Mme Boniface et que, si elle persiste à refuser l'ancien tarif, il y aura dimanche ou lundi une grande réunion publique en faveur des grévistes.

Chronique locale

ROUBAIX

EXPLICATION

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé comment il se fait que le citoyen Coupez dont la nomination comme maire semblait certaine la semaine dernière, ne figure même pas au nombre des adjoints.

Voici l'explication que nous pouvons leur donner à ce sujet.

Les nouveaux élus, un moment hésitant devant les responsabilités attachées à la fonction de maire, se refusaient à accepter cette charge, on pensa à M. Coupez pour l'occuper.

Celui-ci se déclara prêt à accepter, mais les socialistes s'avisèrent très logiquement que M. Coupez les ayant consultés moralement au premier leur, c'était déjà bien beau de lui avoir fait plaisir dans le conseil.

Avec beaucoup de bon sens, ils se dirent que les électeurs roubaisiens ayant entendu n'avoyer à la mairie que des socialistes, c'était un socialiste de la veille qui devait être maire.

Toutes saldes que doivent être les convictions socialistes que le citoyen Coupez a acquises depuis le ballottage, il n'était pas raisonnel que ceux qui ont fait le parti ouvrier à Roubaix choisissent ce dernier pour le représenter.

On offrit donc une place d'adjoint au citoyen Coupez ; mais celui-ci ayant considéré de sa valeur déclara très nettement qu'il serait maire ou simple conseiller.

Et voilà comment le citoyen Coupez n'est ni maire ni adjoint.

Nous devions cette explication à nos lecteurs, leur ayant nous-mêmes annoncé la nomination probable comme maire de M. Coupez.

Accidents. — Un ouvrier ratisseur, Prosper Cailoin, 32 ans, demeurant rue Voltaire, pour Deschamps, épluchait des pommes de terre, mercredi matin, lorsque son pied glissa sur une pelure. Pendant l'équilibre, Cailoin alla heurter du front un petit banc et se rompit plusieurs côtes du côté droit.

Un médecin appelé en toute hâte donna les premiers soins à ce blessé et le fit ensuite admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

— Le jeune Albert Lequindre, âgé de 10 ans, demeurant rue du Tilleul, 35, tombait avec ses camarades dans la cour de l'école, mercredi soir; lorsqu'il fit un faux-pas et tomba. Dans sa chute l'enfant se fractura l'avant-bras gauche.

Une rixe grave au sujet des élections. — Dimanche soir, deux ouvriers demeurant rue de la Vigne, cour Hugue, W... et Emile B..., discutaient sur les élections municipales sans pouvoir arriver à se mettre d'accord; dans la chaleur de la discussion, B... saisit W... et le jeta sur le sol.

M. C..., commissaire de 4e arrondissement prévenu, accompagné de M. Largilière, médecin-légiste se rendit au domicile de W... ; M. Largilière déclara que l'état du blessé était grave.

Emile B... a été mis en état d'arrestation.

La réception de l'« Union des Travailleurs. » — Dans l'énumération des sociétés présentes au cortège nous avons omis de citer le choral Jeanne, qui jouait avant immédiatement après la Fanfare Delattre.

Explosif dangereux. — Edmond Renaux, 40 ans, ouvrier de tissage à Adolphe Steuil, 29 ans, demeurant rue Jeanne d'Arc, 1, tous deux mariés, et M. Jean Jeu, voyageur, demeurant à Bruxelles (Belgique), entraînent chez M. Henri Brin, ébénistes, rue Jeanne d'Arc, 1, vers 10 heures, mardi soir ; M. Jean Jeu voyant Henri Brin, sortir de son lit, tira de sa poche deux petites bouteilles remplies de la poudre d'artifice et contenant, qui à mèche en dehors, tentant de les faire exploser.

Les agents Delbecque et Lecoque prévenus, vinrent chez Brin et Renaux, qui étaient ensemble dans l'établissement et les conduisirent au dépôt de 3e arrondissement.

La revue d'appel des hommes classés dans l'armée auxiliaire (classes 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882) des deux sections de Roubaix, aura lieu le mercredi 25 mai 1892, par la Grande-Place de cette ville, à onze heures précises du matin.

Les hommes appelés sont ceux ayant subi des ajournements dans les commissions des cantons, devant tous de répondre à cet appel, sous qu'ils soient, obligés de se rendre dans le ressort du bataillon d'origine.

Société municipale de gymnastique de « Roubaisienne ». — Nos gymnastes feront dimanche prochain, 22 courant, leur première sortie d'été, qui comprendra la route de Lille aller et retour, et une visite à l'établissement de natation des Bains Lillois.

Les gymnastes, sous la conduite du président, M. Libouton, allongeront la route en prenant par Barbieux, Flers et Fives ; les pupilles, sous la conduite du chef de gymnastique, M. Piesvaux, prendront la route ordinaire. Les deux sections se réuniront pour le retour qui aura lieu par cette dernière route.

Le rendez-vous se fera au local à 6 heures du matin, départ à 6 heures et demie précises. Bains à 8 heures et demie, déjeuner à 9 heures. Retour au local à midi. Costume d'été culottes blanches.

Le comité fait appel aux anciens gymnastes qui voudraient se joindre à la société et qui seraient naturellement les bienvenus.

Scènes de ménage. — Le nommé Vancamp Joseph, âgé de 38 ans, marchand de chaussons et sa femme Timmermans Marie, 37 ans, couturière, demeurent en garni à l'estaminet Donnez, rue des Longues-Haies, 69.

Les époux Vancamp s'adonnent à la boisson et de fréquentes scènes se produisent entre eux. Dans la soirée de mardi, Vancamp et sa femme se rencontraient donc tous deux dans un état complet d'ivresse et avaient une violente discussion à la suite de laquelle Vancamp saisissant sa femme par les cheveux la fit tomber et lui donna plusieurs coups à la tête.

Un agent, mis au courant de ces faits trouva Marie Timmermans en pleurs et non plaintée et s'empressa de lui donner les premiers soins ; Vancamp fut ensuite conduit au dépôt du 3e arrondissement.

La fin du Monde

Chacun, selon ses goûts, comprend la fin du monde ; C'est pour matire Harpagnon, le vol de son magot; Et pour l'homme sensible, qui de parfum s'inonde, Ce serait de n'avoir plus jamais de Congo.

M. Bedel au savonnier Victor Vaissier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

SÉANCES DES 14 et 15 Mai

Versements

Roubaix,	Samedi	100	dép. dont	14 nouv.	18.252
	Dim.	12	—	15.	35.634
Lannoy	—	26	—	6 —	9.390
Croix	—	18	—	2 —	3.035
Wattrelos	—	17	—	4 —	4.115
Totaux		213	50		70.426 »

Remboursements

Roubaix,	Samedi	51	remboursem.	28.415 40
	Id.	Dimanche 107		18.094 52
Lannoy	—	6	—	1.568 90
Croix	—	9	—	1.342 15
Wattrelos	—	8	—	2.816 47
Totaux		180		53.237 53

Les opérations de Mai sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Defrenne-Wibaux et Eloi-Régnillard, directeurs ; MM. Trufflert-Vaillant Henri Hoffmann, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Despreis-Delerue — A Croix, par MM. Etienne Jouvenel, Alphonse Delassie. — A Wattrelos, par MM. Hien-Seynaeve et Edouard Delplanque.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4 (salle de la justice de paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les dimanches à 11 heures 1/2, les mardis à 10 heures 1/2, 3 jours après la demande.

Le caissier : FAUBRAY.

CABINET DE M. HENRI DESCHAMPS

Rue des Fabricants, 55

Contentieux. — Recouvrements. — Défense devant les tribunaux de commerce, justice de paix, conseils de préfecture. n.o.75 0

TOURCOING

Dangereuse chute d'un ivrogne. — Hier soir, vers 5 heures 1/2, le nommé André Loeil, 43 ans, conducteur de métier, demeurant rue de la Haute Voie, passait Grande-Place en état d'ivresse, ce qui lui arrive du reste fréquemment, lorsqu'il s'abattit lourdement et la tête vint heurter sur la bordure du trottoir.

Il contracta dans sa chute une blessure très grave, les dents furent coupées et le sang coulait à flot.

L'agent de police Debaudringhien qui avait été témoin de l'accident relève le blessé qu'il conduisit d'abord à la pharmacie Vanesvelde, où une compresse fut appliquée sur la blessure. Loeil fut ensuite amené au poste de police et l'on mande le docteur Brunet pour lui donner des soins.

Avant l'arrivée du docteur, notre ivrogne avait retiré sa compresse et le sang se mit à couler à nouveau le tête s'ipodagne qu'il y en avait une véritable mare sur le pavé du poste.

Enfin M. Brunet arrive bientôt, opère la ligature des artères et fit un pansement complet de la blessure au moyen des accessoires que contient la boîte de secours aux blessés, qui se trouve au commissariat central.

Bris de clôture. — Avant-hier soir, les ouvriers Brielmann, charcutiers rue des Carliers, s'absentèrent de leur domicile entre dix heures et demie et onze heures du soir.

A leur retour, ils trouvèrent leur porte enfoncée. Un panneau avait été brisé et la serrure arrachée gisait à terre. Rien dans la boutique n'avait été touché.

Il s'agit d'une vengeance. M. Briet qui a porté plainte contre la maîtresse de la pompe, inspaire de police du 1er arrondissement a désigné l'un de ses voisins avec lequel il vit en mauvaise intelligence, comme pouvant être l'auteur de cet acte de vandalisme.

Plainte. — M. W..., marchand de chaussures, rue de la Croix-Rouge, a déposé une plainte en escroquerie contre M. Henri P..., également marchand de chaussures. Cette affaire nous semble si peu claire que nous devons être sobre de renseignements.

Explosion d'un siphon d'eau de Seltz. — Hier, vers quatre heures et demie du soir, une explosion se produisit dans la boutique de M. Fernand Verzenier, cabaretier-épicier rue du Dragon.

Plusieurs vitres de la devanture furent brisées et les éclats de verre projetés avec violence sur la rue où fort heureusement personne ne passait à ce moment.

La bouteille était également brisée, les morceaux se répandirent dans le magasin, fortuite échappèrent ainsi à des blessures qui auraient pu être graves.

Voici ce qui s'était produit. Des siphons d'eau de Seltz étaient exposés à la devanture, le tablette de la fenêtre près du comptoir et c'est l'un de ces siphons qui avait éclaté, sous dans, crûbes le siphon de petits morceaux de verre se répandirent dans le magasin.

Les agents Delbecque et Lecoque prévenus, vinrent chez Briet et Renaux qui étaient ensemble dans l'établissement et les conduisirent au dépôt du 3e arrondissement.

La revue d'appel des hommes classés dans l'armée auxiliaire (classes 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882) des deux sections de Roubaix, aura lieu le mercredi 25 mai 1892, par la Grande-Place de cette ville, à onze heures précises du matin.

Les hommes appelés sont ceux ayant subi des ajournements dans les commissions des cantons, devant tous de répondre à cet appel, sous qu'ils soient, obligés de se rendre dans le ressort du bataillon d'origine.

Société municipale de gymnastique de « Roubaisienne ». — Nos gymnastes feront dimanche prochain, 22 courant, leur première sortie d'été, qui comprendra la route de Lille aller et retour, et une visite à l'établissement de natation des Bains Lillois.

Les gymnastes, sous la conduite du président, M. Libouton, allongeront la route en prenant par Barbieux, Flers et Fives ; les pupilles, sous la conduite du chef de gymnastique, M. Piesvaux, prendront la route ordinaire. Les deux sections se réuniront pour le retour qui aura lieu par cette dernière route.

Le rendez-vous se fera au local à 6 heures du matin, départ à 6 heures et demie précises. Bains à 8 heures et demie, déjeuner à 9 heures. Retour au local à midi. Costume d'été culottes blanches.

Le comité fait appel aux anciens gymnastes qui voudraient se joindre à la société et qui seraient naturellement les bienvenus.

Scènes de ménage. — Le nommé Vancamp Joseph, âgé de 38 ans, marchand de chaussons et sa femme Timmermans Marie, 37 ans, couturière, demeurent en garni à l'estaminet Donnez, rue des Longues-Haies, 69.

Les époux Vancamp s'adonnent à la boisson et de fréquentes scènes se produisent entre eux. Dans la soirée de mardi, Vancamp et sa femme se rencontraient donc tous deux dans un état complet d'ivresse et avaient une violente discussion à la suite de laquelle Vancamp saisissant sa femme par les cheveux la fit tomber et lui donna plusieurs coups à la tête.

Un agent, mis au courant de ces faits trouva Marie Timmermans en pleurs et non plaintée et s'empressa de lui donner les premiers soins ; Vancamp fut ensuite conduit au dépôt du 3e arrondissement.

La fin du Monde

Chacun, selon ses goûts, comprend la fin du monde ; C'est pour matire Harpagnon, le vol de son magot; Et pour l'homme sensible, qui de parfum s'inonde, Ce serait de n'avoir plus jamais de Congo.

M. Bedel au savonnier Victor Vaissier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

SÉANCES DES 14 et 15 Mai

Versements

Roubaix,	Samedi	100	dép. dont	14 nouv.	18.252
	Dim.	12	—	15.	35.634
Lannoy	—	26	—	6 —	9.390
Croix	—	18	—	2 —	3.035
Wattrelos	—	17	—	4 —	4.115
Totaux		213	50		70.426 »

Remboursements

Roubaix,	Samedi	51	remboursem.	28.415 40
	Id.	Dimanche 107		18.094 52
Lannoy	—	6	—	1.568 90
Croix	—	9	—	1.342 15
Wattrelos	—	8	—	2.816 47
Totaux		180		53.237 53

Les opérations de Mai sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Defrenne-Wibaux et Eloi-Régnillard, directeurs ; MM. Trufflert-Vaillant Henri Hoffmann, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Despreis-Delerue — A Croix, par MM. Etienne Jouvenel, Alphonse Delassie. — A Wattrelos, par MM. Hien-Seynaeve et Edouard Delplanque.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4 (salle de la justice de paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les dimanches à 11 heures 1/2, les mardis à 10 heures 1/2, 3 jours après la demande.

Le caissier : FAUBRAY.

CABINET DE M. HENRI DESCHAMPS

Rue des Fabricants, 55

Contentieux. — Recouvrements. — Défense devant les tribunaux de commerce, justice de paix, conseils de préfecture. n.o.75 0

TOURCOING

Dangereuse chute d'un ivrogne. — Hier soir, vers 5 heures 1/2, le nommé André Loeil, 43 ans, conducteur de métier, demeurant rue de la Haute Voie, passait Grande-Place en état d'ivresse, ce qui lui arrive du reste fréquemment, lorsqu'il s'abattit lourdement et la tête vint heurter sur la bordure du trottoir.

Il contracta dans sa chute une blessure très grave, les dents furent coupées et le sang coulait à flot.

L'agent de police Debaudringhien qui avait été témoin de l'accident relève le blessé qu'il conduisit d'abord à la pharmacie Vanesvelde, où une compresse fut appliquée sur la blessure. Loeil fut ensuite amené au poste de police et l'on mande le docteur Brunet pour lui donner des soins.

Avant l'arrivée du docteur, notre ivrogne avait retiré sa compresse et le sang se mit à couler à nouveau le tête s'ipodagne qu'il y en avait une véritable mare sur le pavé du poste.

Enfin M. Brunet arrive bientôt, opère la ligature des artères et fit un pansement complet de la blessure au moyen des accessoires que contient la boîte de secours aux blessés, qui se trouve au commissariat central.

Bris de clôture. — Avant-hier soir, les époux Briel, charcutiers rue des Carliers, s'absentèrent de leur domicile entre dix heures et demie et onze heures du soir.

A leur retour, ils trouvèrent leur porte enfoncée. Un panneau avait été brisé et la serrure arrachée gisait à terre. Rien dans la boutique n'avait été touché.

Il s'agit d'une vengeance. M. Briet qui a porté plainte contre la maîtresse de la pompe, inspaire de police du 1er arrondissement a désigné l'un de ses voisins avec lequel il vit en mauvaise intelligence, comme pouvant être l'auteur de cet acte de vandalisme.

Plainte. — M. W..., marchand de chaussures, rue de la Croix-Rouge, a déposé une plainte en escroquerie contre M. Henri P..., également marchand de chaussures. Cette affaire nous semble si peu claire que nous devons être sobre de renseignements.

Explosion d'un siphon d'eau de Seltz. — Hier, vers quatre heures et demie du soir, une explosion se produisit dans la boutique de M. Fernand Verzenier, cabaretier-épicier rue du Dragon.

Plusieurs vitres de la devanture furent brisées et les éclats de verre projetés avec violence sur la rue où fort heureusement personne ne passait à ce moment.

La bouteille était également brisée, les morceaux se répandirent dans le magasin, fortuite échappèrent ainsi à des blessures qui auraient pu être graves.

Voici ce qui s'était produit. Des siphons d'eau de Seltz étaient exposés à la devanture, le tablette de la fenêtre près du comptoir et c'est l'un de ces siphons qui avait éclaté, sous dans, crûbes le siphon de petits morceaux de verre se répandirent dans le magasin.

Les agents Delbecque et Lecoque prévenus, vinrent chez Briet et Renaux qui étaient ensemble dans l'établissement et les conduisirent au dépôt du 3e arrondissement.

LE NORD

Terrible tamponnement à Lezennes

Une voiture démolie — Deux Blessés

Hier matin, le passage à niveau n° 3 situé sur la route de Lezennes à Ronchin, a provoqué de la sensation chez les nombreux ouvriers qui a eu lieu la tentative d'assassinat que nos lecteurs ont encore présente à la mémoire, ce passage, dénoncé-point, a été le théâtre d'un terrible tamponnement, qui s'est produit dans les circonstances suivantes :

Un déménagement

Le ménage Gronier était installé dimanche dernier à Ronchin et ce dimanche des nouvelles où